

Envoyé en préfecture le 05/03/2026

Reçu en préfecture le 05/03/2026

Publié le

ID : 049-200054435-20260302-2026\_021-DE



# SÈVREMOINE CCAS

## Centre Communal d'Action Sociale

# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025

CENTRE COMMUNAL  
D'ACTION SOCIALE



Hôtel de ville - 23 place Henri Doizy  
St Macaire en Mauges 49450 Sèvremoine  
T. 02 41 55 36 76 - [contact@sevremoine.fr](mailto:contact@sevremoine.fr)  
[www.sevremoine.fr](http://www.sevremoine.fr)

## Table des matières

Présentation du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Sèvremoine .....	2
1. L'aide sociale légale .....	4
1.1 L'aide sociale à l'hébergement .....	4
1.2 L'enquête d'obligation alimentaire .....	4
1.3 La domiciliation.....	5
2. L'aide sociale facultative .....	6
2.1 L'aide d'urgence .....	6
2.2 Les logements d'urgence .....	7
2.3 L'aide alimentaire .....	9
2.4 L'aide à la scolarité.....	11
2.5 L'aide aux activités sportives et culturelles .....	12
2.6 L'aide à la vie quotidienne .....	12
2.7 Le dispositif Pass'eau.....	12
2.8 Le partenariat EDF .....	13
3. La mobilité .....	13
3.1 Le transport solidaire.....	13
3.2 MOOJ Solidaire ! .....	13
3.3 Le mini-bus solidaire .....	14
4. Les actions partenariales.....	15
4.1 Les acteurs de l'insertion du territoire.....	15
4.2 Déploiement de l'action « les locaux-moteurs » .....	15
4.3 Mobilisation autour de la prévention des violences intrafamiliales .....	15
4.4 La Maison Familiale Rurale Le Vallon de la Romagne .....	17
4.5 Action humanitaire au collège Jean Bosco de St Macaire en Mauges .....	17
4.6 Projet humanitaire des élèves de 6 <sup>ème</sup> du Collège Sainte Marie de Torfou.....	18
ANNEXES .....	19
Les articles de presse .....	19

# Présentation du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Sèvremoine

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un établissement public administratif rattaché à la commune de Sèvremoine. Il met en œuvre la politique sociale municipale et constitue l'outil de proximité par excellence pour accompagner les habitants en situation de fragilité ou de difficulté sociale.

Présidé de droit par le Maire de Sèvremoine, le CCAS est administré par un conseil d'administration composé de huit élus municipaux et de huit représentants d'associations locales œuvrant dans le champ social, de la solidarité et de l'insertion.

## Les missions générales du CCAS

Conformément au Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF), le CCAS exerce deux grandes catégories de missions :

### ▪ L'aide sociale légale

Le CCAS assure l'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement des habitants pour l'accès aux dispositifs d'aide sociale légale, notamment :

- Aide aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap (aide sociale à l'hébergement, aide sociale aux services ménagers, etc.)
- Domiciliation administrative des personnes sans domicile stable

Il instruit les dossiers et les transmet aux organismes compétents.

### ▪ L'aide sociale facultative

En complément des dispositifs légaux, le CCAS de Sèvremoine développe des aides facultatives, adaptées aux besoins locaux, telles que :

- Aides financières ponctuelles ou exceptionnelles (dettes ou impayés)
- Soutien en cas de difficultés budgétaires ou sociales
- Aides alimentaires ou d'urgence
- Aides à la mobilité
- Aide à la scolarité, la vie quotidienne...

Ces aides sont attribuées après étude des situations par les services du CCAS et/ou le Conseil d'Administration.

## **Les missions spécifiques du CCAS de Sèvremoine**

Au sein de la commune de Sèvremoine, le CCAS joue un rôle central de coordination et de proximité, avec pour objectifs :

- Lutter contre l'exclusion et l'isolement social
- Favoriser l'accès aux droits et aux services
- Accompagner les personnes âgées dans le maintien à domicile
- Soutenir les familles et les personnes en situation de précarité
- Développer des actions de prévention et de solidarité locale

Le CCAS travaille en partenariat étroit avec les services municipaux, les associations locales, les institutions sociales et médico-sociales, ainsi qu'avec les partenaires acteurs du territoire.

## **Les publics accompagnés**

Le CCAS s'adresse à l'ensemble des habitants de la commune, et plus particulièrement :

- Les personnes âgées
- Les personnes en situation de handicap
- Les familles et les personnes en difficulté sociale ou financière
- Les personnes isolées ou en situation de précarité

## **Un acteur clé de la solidarité communale**

Par son action quotidienne, le CCAS de Sèvremoine incarne la solidarité de proximité.

Il contribue à renforcer le lien social, à prévenir les situations de rupture et à garantir un accompagnement humain, équitable et adapté aux réalités locales.

Il peut aussi compter sur la mobilisation de bénévoles pour assurer ses actions, telles que le transport solidaire et la distribution alimentaire.

# 1. L'aide sociale légale

L'aide sociale légale du département regroupe l'ensemble des prestations obligatoires prévues par la loi, destinées à garantir la solidarité nationale et locale. Elle est régie par le Code de l'action sociale et des familles (CASF) et constitue un droit pour les personnes remplissant les conditions légales.

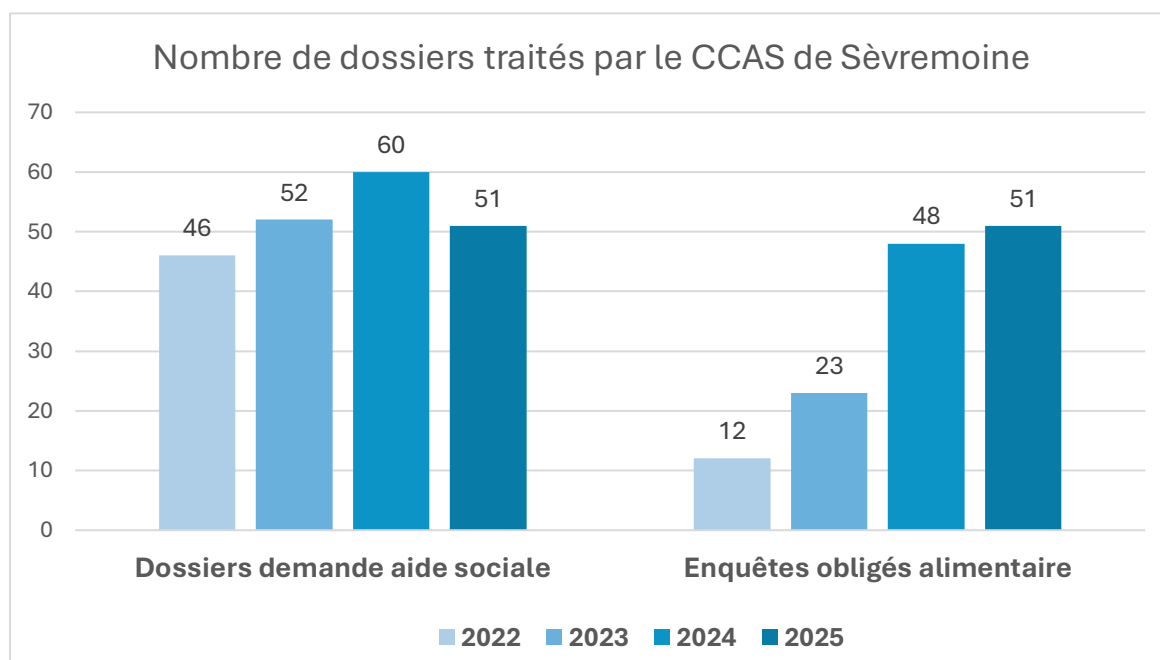
Le département est chef de file de l'action sociale, mais il s'appuie sur les communes et leurs CCAS, qui jouent un rôle essentiel de proximité, tant dans l'accueil des publics que dans l'instruction et la mise en œuvre de certaines aides.

## 1.1 L'aide sociale à l'hébergement

- Destinée aux personnes âgées ou handicapées ne pouvant assumer le coût de leur hébergement (EHPAD, foyer, établissement spécialisé)
- Demande déposée auprès du CCAS de la commune de résidence ou de domicile de secours
- Instruction du dossier par le CCAS, décision et financement par le département
- Aide soumise à conditions de ressources et récupérable (succession, obligés alimentaires)

## 1.2 L'enquête d'obligation alimentaire

L'aide sociale intervient de manière subsidiaire : la contribution des obligés alimentaires est recherchée avant ou parallèlement à la prise en charge par le département.

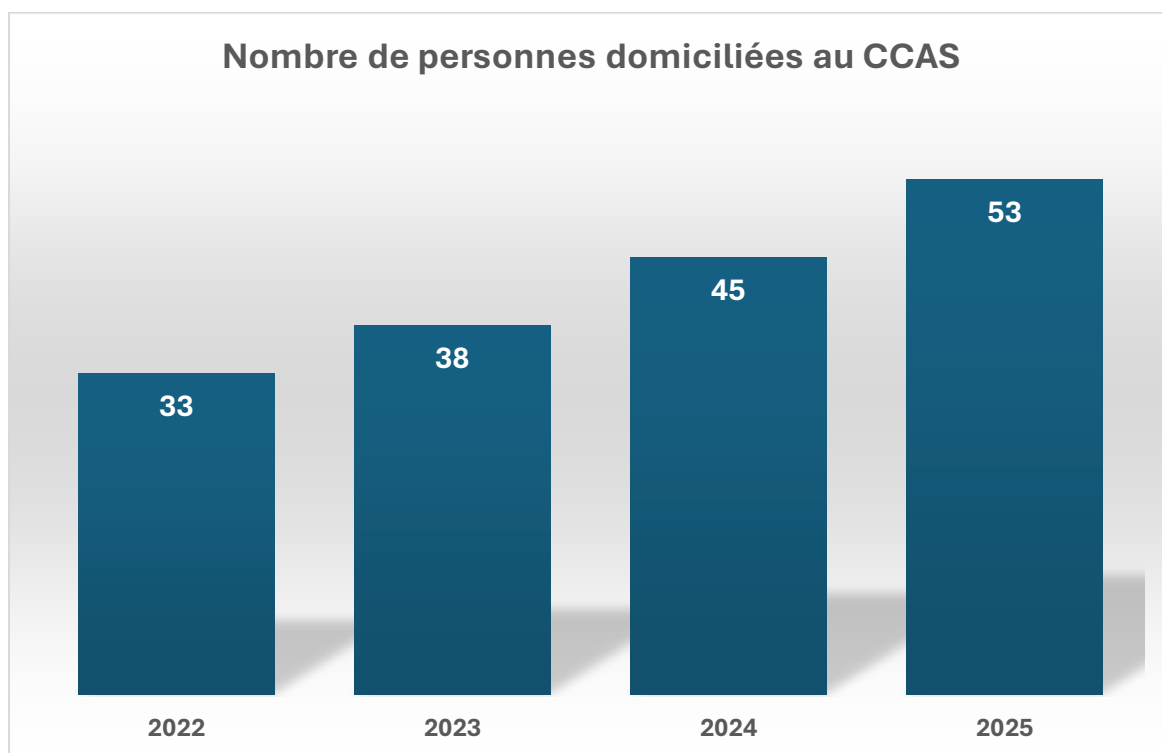


## 1.3 La domiciliation

La domiciliation administrative gérée par un CCAS consiste à attribuer une adresse administrative à des personnes sans domicile stable, afin de leur permettre d'accéder à leurs droits sociaux, de recevoir leur courrier et d'accomplir des démarches administratives.

Il s'agit d'une obligation légale pour le CCAS qui doit délivrer, après rencontre du demandeur, une attestation d'élection de domicile à toute personne sans résidence stable dès lors qu'elle a un lien avec la commune. Cette mission est inscrite dans le cadre de la lutte contre l'exclusion.

Fin 2025, le CCAS compte **53 ménages domiciliés** soit **71 personnes**.



## 2. L'aide sociale facultative

### 2.1 L'aide d'urgence

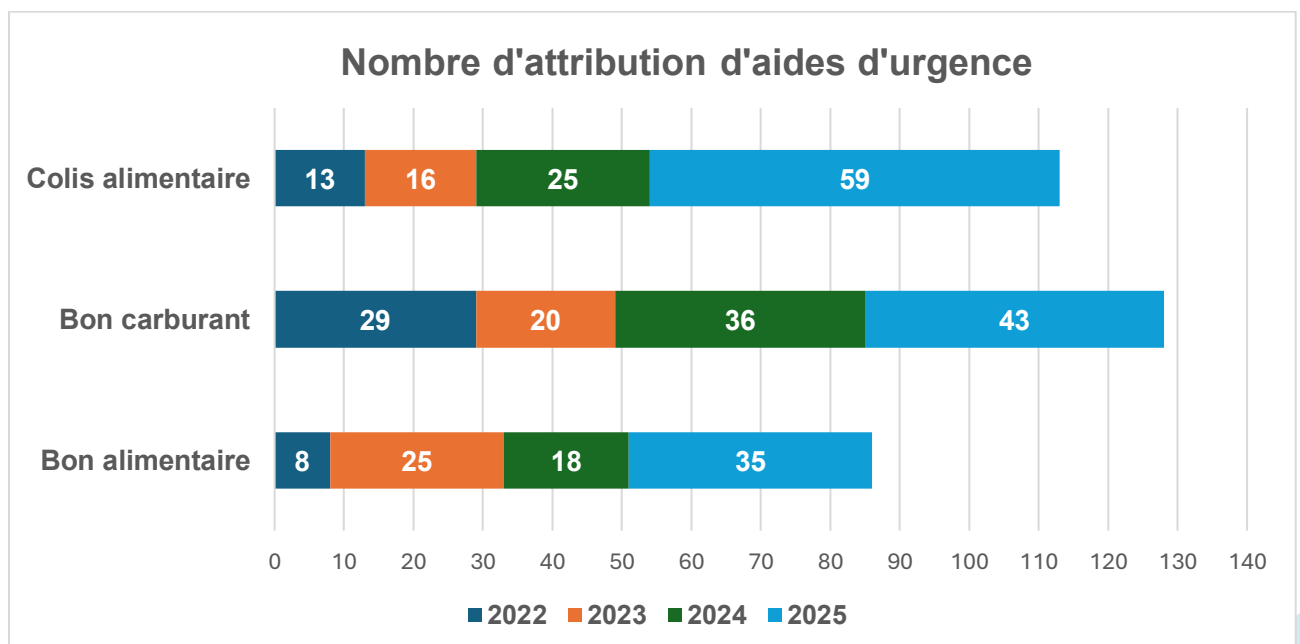
L'aide d'urgence est un soutien ponctuel et immédiat destiné aux personnes en difficulté pour répondre à des besoins essentiels. Elle peut prendre la forme de :

- **Bon alimentaire** : aide pour acheter de la nourriture dans les commerces ou supermarchés partenaires.
- **Bon carburant** : soutien pour couvrir les frais de transport, notamment pour se rendre au travail ou aux rendez-vous médicaux.
- **Colis alimentaire** : distribution directe de denrées de première nécessité.

Elle est attribuée rapidement par le CCAS après évaluation de la situation sociale et financière du demandeur.

Pour l'année 2025, ont été remis :

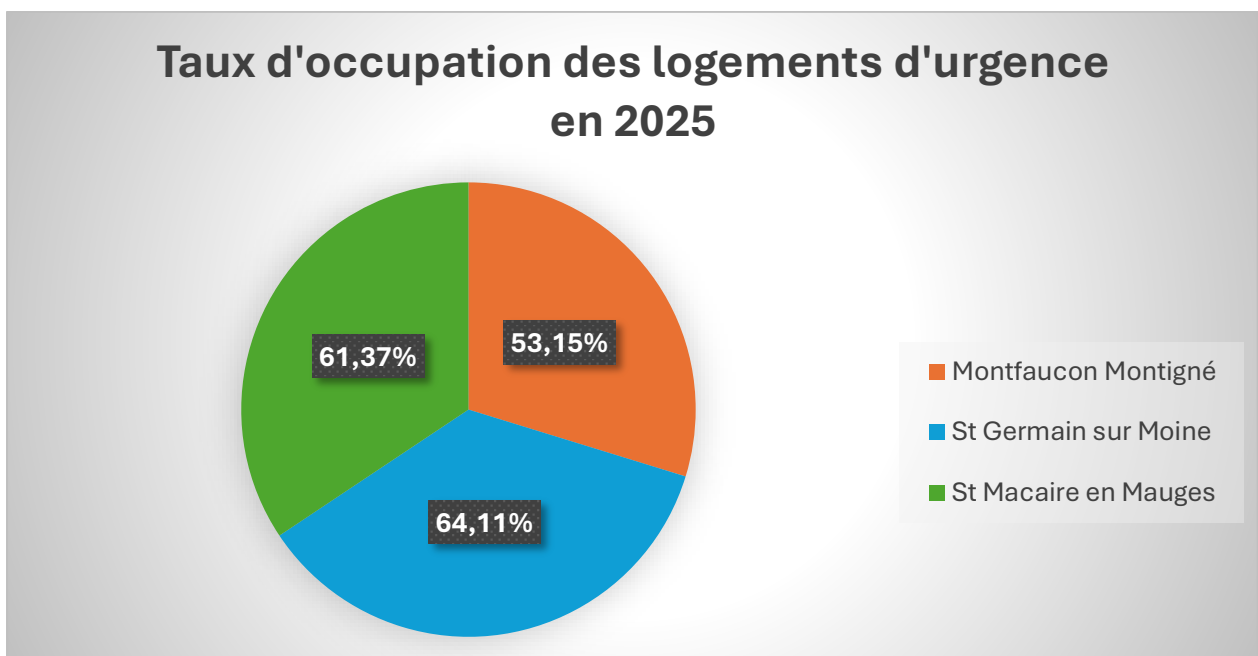
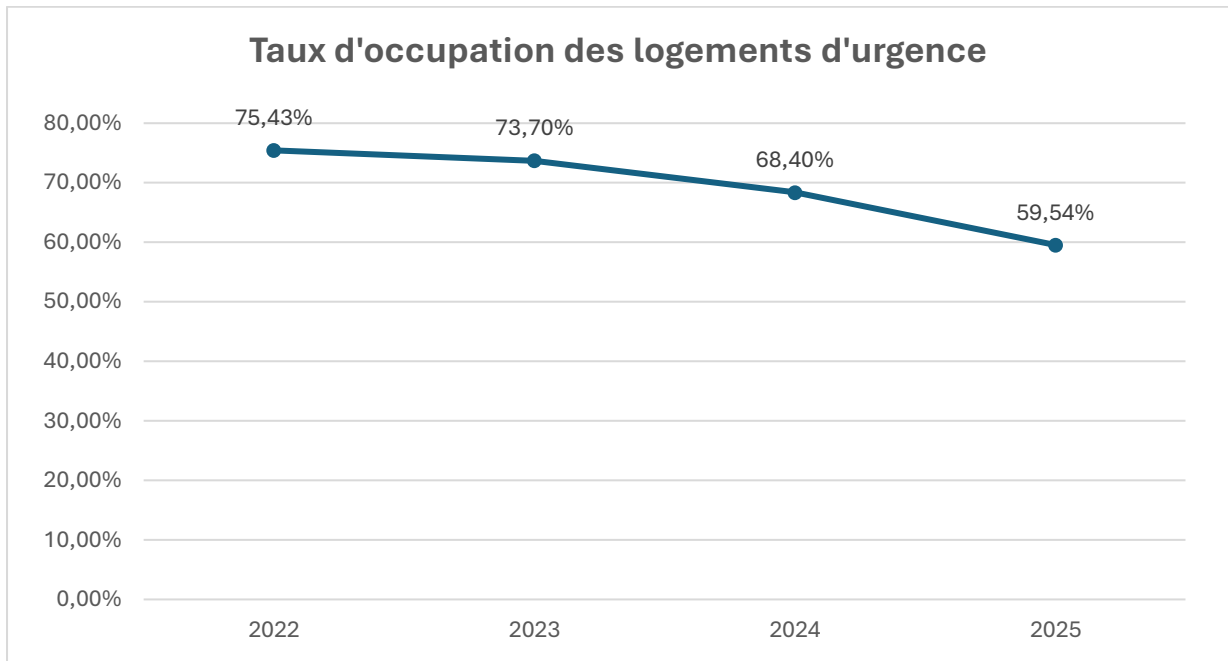
- **59 colis alimentaires** pour un montant de 138.46 € de denrées achetées en magasin, le reste étant pris dans les produits fournis par la banque alimentaire,
- **35 bons alimentaires** pour un montant total de **1 340.00 €**,
- **43 bons carburant** pour un montant total de **1 780.00 €**.



## 2.2 Les logements d'urgence

Le CCAS possède 3 logements d'urgence destinés à héberger les ménages qui font face à une situation d'urgence.

En 2025, le **taux d'occupation** des logements d'urgence s'établit à **59.54 %**, en baisse par rapport aux années précédentes.



Au cours de l'année 2025, **8 ménages** ont pu bénéficier d'un logement d'urgence.

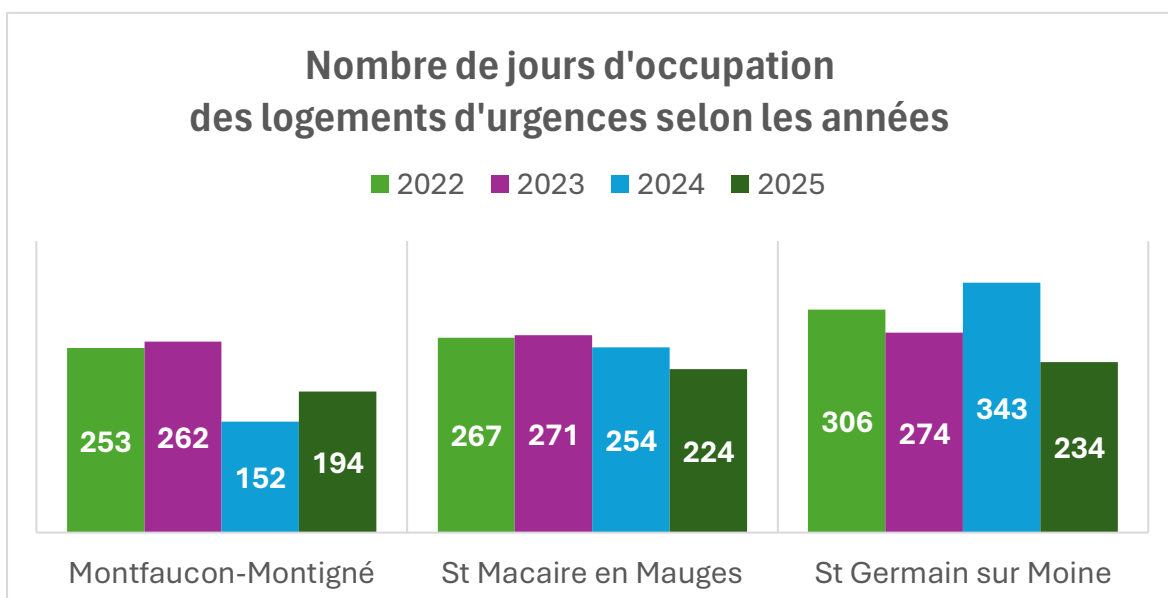
**Nombre de ménages ayant occupés les logements et durée d'occupation en nombre de jours, par logement d'urgence :**

Montfaucon-Montigné	3 ménages	194
St Macaire en Mauges	3 ménages	224
St Germain sur Moine	2 ménages	234

**Motifs d'entrée et de sortie dans les logements d'urgence et temps d'occupation par ménage**

Nombre de ménage	Composition familiale	Motif d'entrée	Temps d'occupation	Motif de sortie
ménage 1	Couple avec enfant	logement insalubre	6 jours	logement public
ménage 2	Famille monoparentale	dépourvu de logement (séparation)	51 jours	logement public
ménage 3	Personne seule	violences conjugales	180 jours	toujours présent dans le logement
ménage 4	Personne seule	dépourvu de logement (hébergé)	141 jours	maison relais
ménage 5	Personne seule	dépourvu de logement (expulsion)	93 jours	toujours présent dans le logement
ménage 6	Personne seule	dépourvu de logement (séparation)	32 jours	logement parc privé
ménage 7	Famille monoparentale	dépourvu de logement (expulsion)	112 jours	CHRS insertion
ménage 8	Personne seule	incendie de sa maison	37 jours	toujours présent dans le logement

**Comparatif selon les années précédentes :**

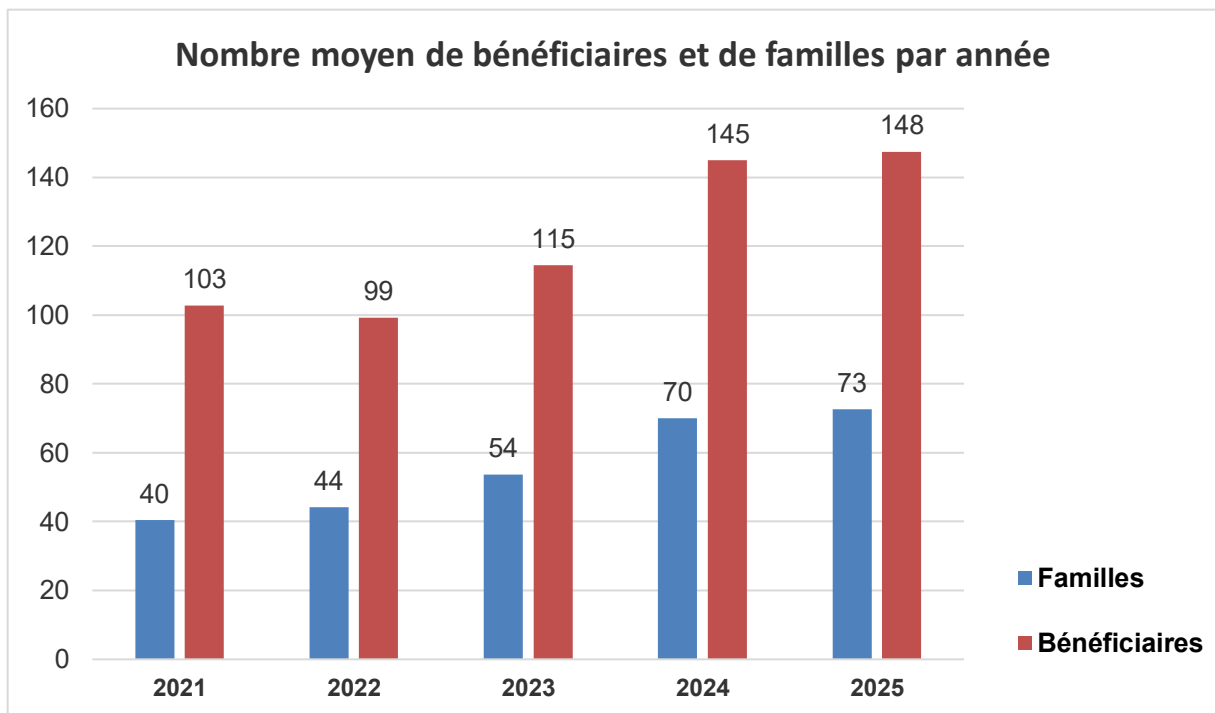


## 2.3 L'aide alimentaire

Le CCAS, en partenariat avec la Banque Alimentaire de Maine-et-Loire (antenne de Cholet), propose une aide alimentaire sous forme de colis. Des distributions sont organisées deux fois par mois dans chaque commune déléguée afin de garantir un service de proximité aux bénéficiaires.

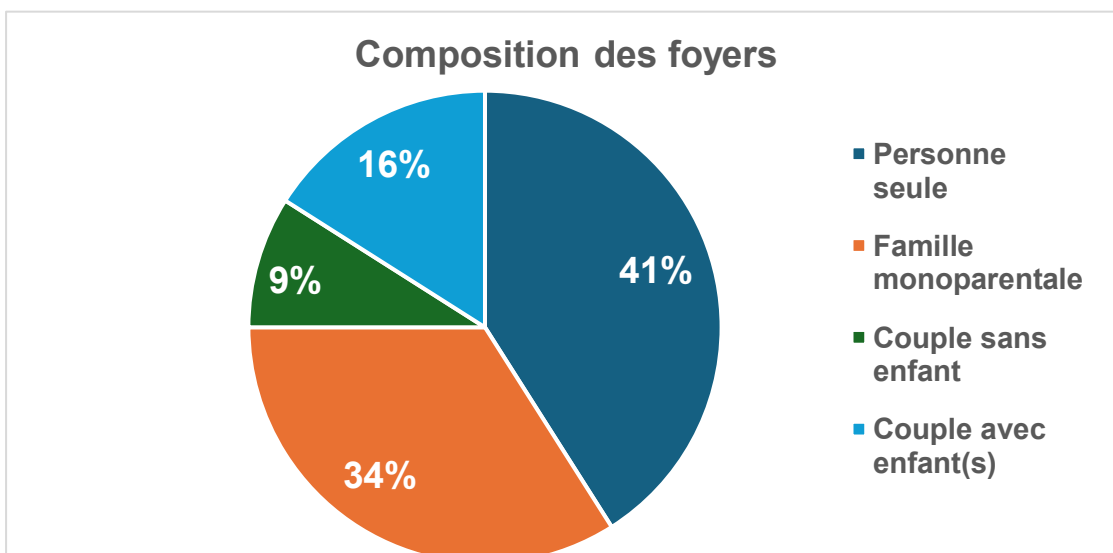
Ce dispositif repose sur l'engagement **d'une quarantaine de bénévoles**.

En 5 ans, nous constatons **une hausse de 82.5 %** du nombre de familles bénéficiaires.

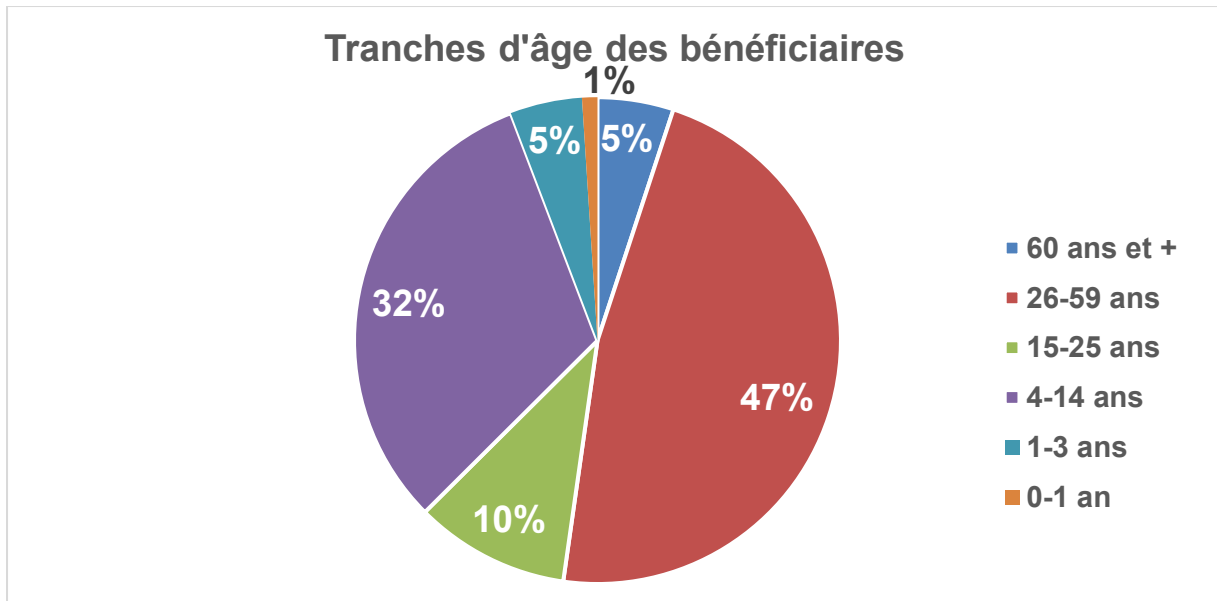


Les foyers bénéficiaires se composent principalement de **personne seule** ou de **famille monoparentale**.

Les bénéficiaires sont majoritairement adultes et peu sont des familles avec des enfants en bas âges (0 à 3 ans).



Les bénéficiaires sont majoritairement âgés de 26 à 59 ans (47 %). La prédominance de familles monoparentales au sein du public accompagné explique la part significative d'enfants âgés de 4 à 14 ans (32 %). Par ailleurs, il est à noter que 5 % des bénéficiaires ont 60 ans et plus.



Le coût annuel est de **8 910.52 €** réparti comme suit :

Location des camions	3 801.07 €
Carburant	828.16 €
Banque alimentaire de Maine et Loire	4 281.29 €
<b>TOTAL</b>	<b>8 910.52 €</b>

*Non compté le temps agent estimé à environ 4 heures par distribution*

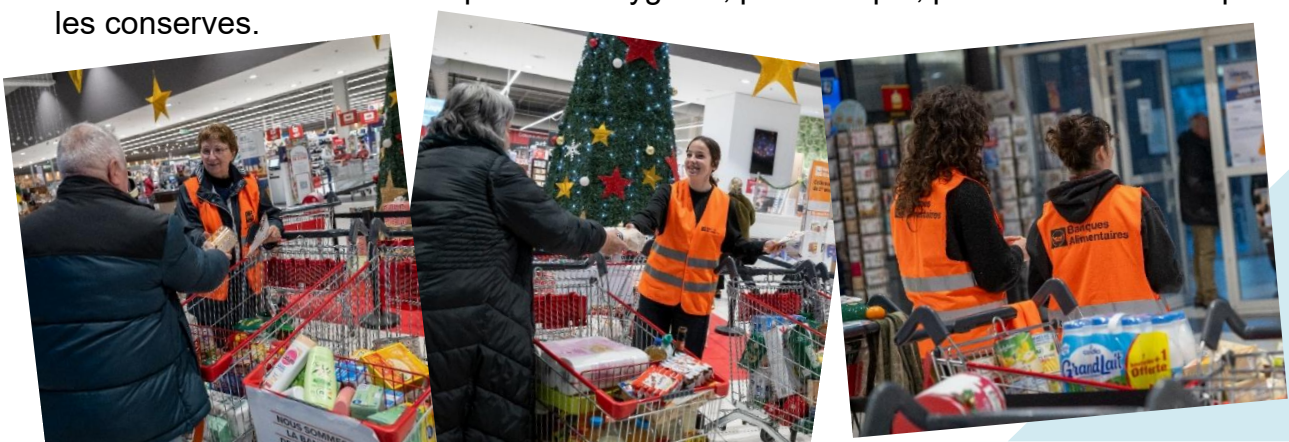
Ce qui revient en moyenne à 405 € la distribution soit **2.74 € le colis** par bénéficiaire.

## Collecte annuelle de la Banque Alimentaire

En 2025, la collecte nationale de la Banque Alimentaire s'est déroulée les 28 et 29 novembre. Sur le territoire de Sèvre-moine, **64 bénévoles** se sont mobilisés. Leur engagement, à la fois discret et essentiel, a permis de sensibiliser le public et d'encourager chacun à accomplir un geste solidaire par le don.

Cette collecte a permis de récolter **1 642 kg de denrées et 3 072 €** de dons en caisse.

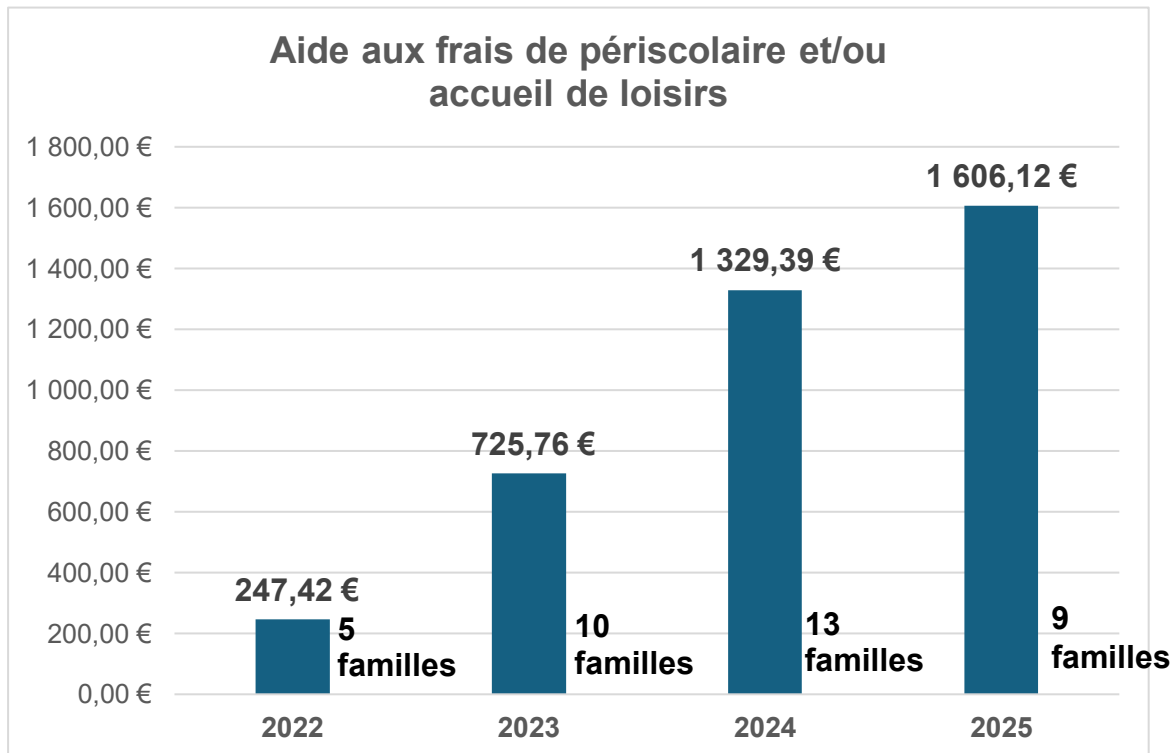
Par rapport à 2024, cela représente une baisse de 11,67 % en volume de produits, mais une hausse de 26,13 % en dons financiers. Cette diminution de poids ne reflète pas nécessairement une baisse du nombre de produits collectés, mais plutôt une évolution de leur nature : les produits d'hygiène, par exemple, pèsent moins lourd que les conserves.



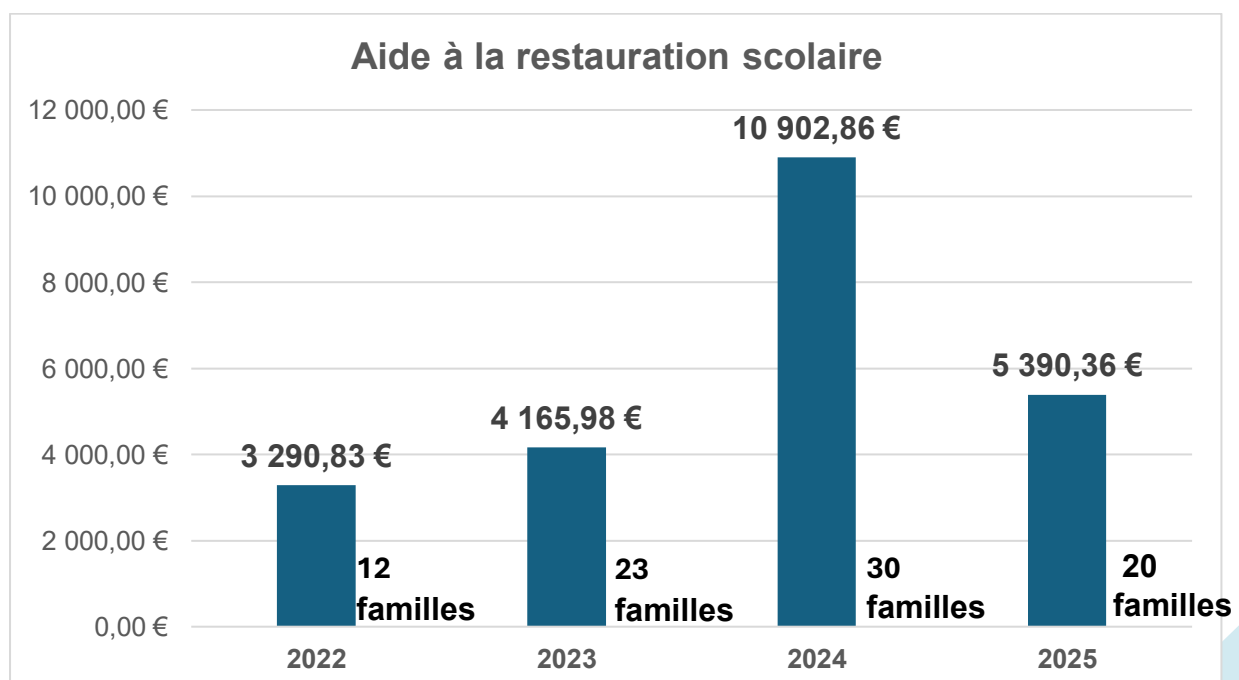
## 2.4 L'aide à la scolarité

Cette aide consiste en une prise en charge partielle, à hauteur de 60 % ou 80 %, des dépenses liées à la restauration scolaire et/ou aux accueils périscolaires et de loisirs.

En 2025, **9 familles** ont bénéficié de l'aide périscolaire et/ou accueil de loisirs, laquelle représente un **montant global de 1 606.12 €**.



**20 familles** ont bénéficié de l'aide à la restauration scolaire, laquelle représente un **montant global de 5 390.36 €**.



## 2.5 L'aide aux activités sportives et culturelles

**5 aides d'un montant de 30 €** chacune ont été attribuées à quatre familles au titre de l'inscription à une activité sportive ou culturelle, pour un total de 150 €. En 2024, 5 familles avaient bénéficié de cette même aide.

## 2.6 L'aide à la vie quotidienne

Une aide pour dette ou impayé a été attribuée à **14 familles**, pour un **montant total de 4 598.81 €**.

**Comparatif avec les années précédentes :**

Dettes / impayés	2023	2024	2025
Energie	3 337,89 €	1 869,82 €	2 284,00 €
Loyer	- €	263,00 €	200,00 €
Ordures ménagères	1 211,69 €	575,02 €	74,91 €
Eau	400,00 €	160,00 €	300,00 €
Nettoyage/tri maison	- €	80,00 €	- €
Periscolaire/accueil loisirs	- €	305,92 €	300,00 €
Restauration scolaire	- €	468,40 €	89,90 €
Garage auto	250,00 €	856,40 €	1 350,00 €
Contrôle technique	- €	81,00 €	- €
<b>TOTAL</b>	<b>5 199,58 €</b>	<b>4 659,56 €</b>	<b>4 598,81 €</b>

## 2.7 Le dispositif Pass'eau

Depuis 2023, une convention tripartite lie Mauges Communauté, la SAUR et les CCAS de Mauges Communauté. Ce dispositif permet l'attribution, une fois par an, d'une aide de 150 € venant en déduction de la dette. Cette montant provient de l'enveloppe allouée par la SAUR.

En 2025, **9 familles** ont bénéficié de cette aide qui représente un **montant de 1 327.45 €**.

Aide de la SAUR	2023	2024	2025
nombre de familles aidées	10	12	9
montant total accordé	1 376,93 €	1 800,00 €	1 327,45 €

## 2.8 Le partenariat EDF

Dans le cadre d'un partenariat, EDF informe le CCAS des ménages rencontrant des difficultés de paiement ou faisant l'objet d'une limitation de puissance électrique. À réception de ces signalements, un courrier est adressé aux foyers concernés afin de les informer de l'existence de dispositifs d'aide.

En 2025, **164 courriers** ont ainsi été envoyés, **concernant 105 ménages**. Parmi eux, **9 ont pris contact** avec le CCAS et ont été orientés vers la Maison Départementale des Solidarités.

## 3. La mobilité

### 3.1 Le transport solidaire

Le transport solidaire est un service destiné à toutes personnes habitant à Sèvremoine et a pour but de venir en aide ponctuellement aux personnes qui n'ont pas de moyen de transport (définitif ou momentané) pour se déplacer.

Ce service, accessible dans toutes les communes de Sèvremoine, est rendu possible grâce à l'implication des chauffeurs bénévoles.

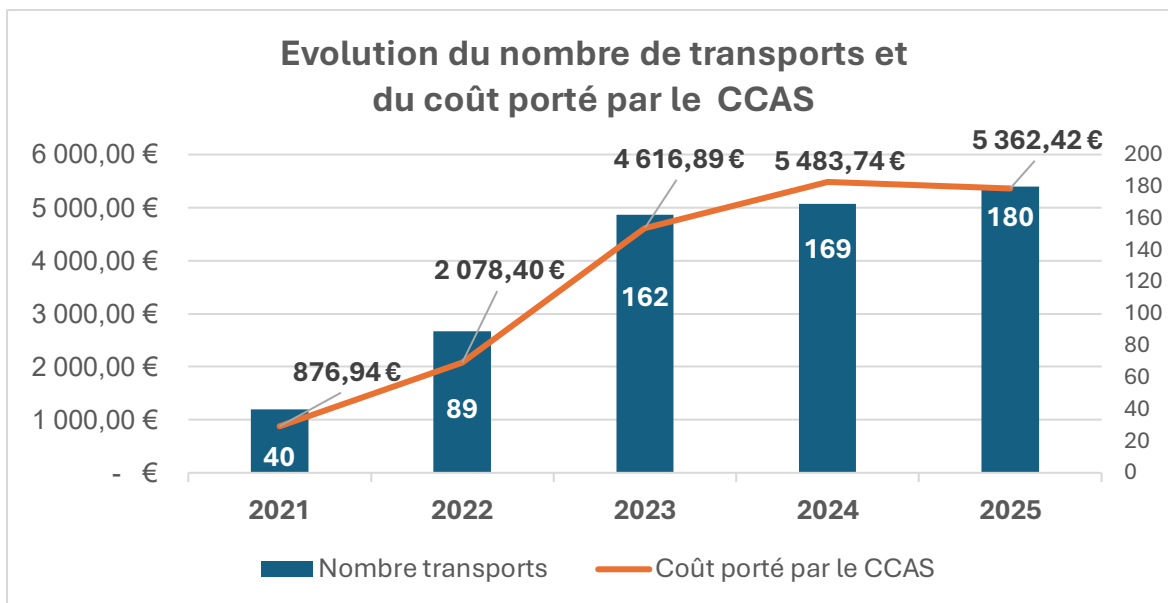
**Bilan de l'activité** \*selon les données transmises par les chauffeurs bénévoles (47 fiches retournées sur 66) :

Années	2022	2023	2024	2025
nombre de chauffeurs	72	65	67	66
nombre de personnes inscrites	246	328	368	369
nombre de transports effectués*	859	959	1013	1056
nombre de km parcourus*	21 300	23 633	24 765	26 904

### 3.2 MOOJ Solidaire !

Le service Mobilités de Mauges Communauté a mis en place "MOOJ Solidaire !", destiné à permettre aux personnes dépourvues de moyen de transport de se déplacer, pour se rendre à un rendez-vous médical, social ou administratif.

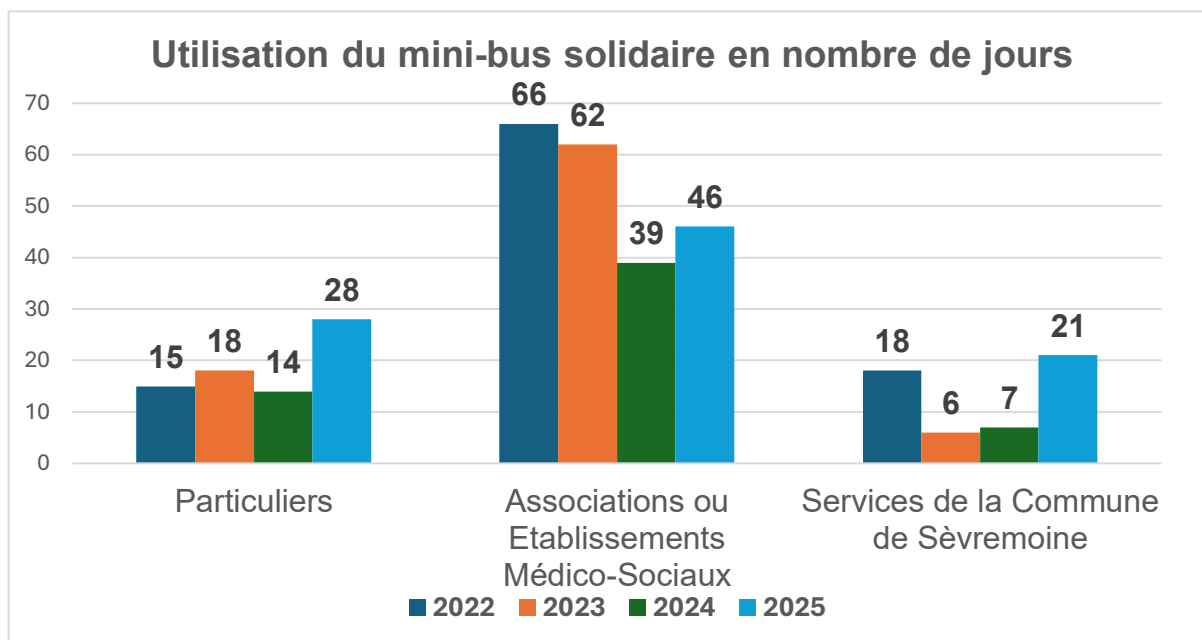
Ce service repose sur l'engagement de chauffeurs bénévoles et les demandes doivent être formulées par un prescripteur social. Le bénéficiaire règle directement au chauffeur un montant de 2 € (aller-retour), le reste étant pris en charge par le CCAS.



### 3.3 Le mini-bus solidaire

Le mini-bus solidaire est mis à disposition des personnes en situation de handicap, qu'il s'agisse de particuliers, d'associations ou de structures médico-sociales, résidant sur le territoire de Sèvremoine.

Pour les particuliers, cette mise à disposition est facturée à hauteur de 0,45 € par kilomètre. En revanche, elle est gratuite pour les associations et les établissements.



*En mars, le mini bus a été immobilisé pendant 3 semaines pour réparation.*

## 4. Les actions partenariales

### 4.1 Les acteurs de l'insertion du territoire

Les agents du CCAS entretiennent des liens réguliers avec les acteurs de l'insertion du territoire afin de faciliter l'accompagnement des ménages, notamment par la mobilisation des aides légales et facultatives.

Deux fois par an, des rencontres partenariales sont organisées à l'échelle locale. Elles visent à renforcer l'interconnaissance, à partager les actualités de chaque structure et à faire émerger des projets communs, dans une logique d'intérêt collectif.

Par ailleurs, le CCAS contribue à la mise en œuvre d'actions concrètes telles que « Les jeux dits santé », organisés un jeudi après-midi, en octobre, dans le cadre de la Semaine d'Information sur la Santé Mentale (SISM). Ce temps fort permet aux habitants, en particulier à ceux éloignés des parcours de soins, de rencontrer des professionnels intervenant dans les domaines de la santé et du bien-être.

### 4.2 Déploiement de l'action « les locaux-moteurs »

Le CCAS a contribué activement au déploiement de l'action « Les Locaux-Moteurs », portée par le service Santé-Vieillesse de la Commune dans le cadre du Schéma gérontologique. À ce titre, il a facilité l'accès aux droits des personnes concernées et assuré leur orientation vers les services adaptés en fonction des besoins exprimés (CLIC, portage de repas, transport solidaire, etc.).

### 4.3 Mobilisation autour de la prévention des violences intrafamiliales

L'année 2025 a été marquée par une poursuite de la mobilisation autour de la prévention des violences intrafamiliales.

Pour rappel, la Commune de Sèvremoine est engagée sur cette thématique depuis la signature le 2 mai 2023, d'une convention de partenariat entre le CCAS et le Département de Maine-et-Loire.

Au quotidien, les professionnels du territoire accueillent, accompagnent et orientent les femmes victimes de violences.

Une fiche-action spécifique a été élaborée, accompagnée de premières mesures concrètes :

- élaboration d'une fiche mémo destinée aux professionnels,
- organisation, en mars 2024, d'une rencontre interprofessionnelle regroupant police, gendarmerie et acteurs locaux, afin de renforcer l'interconnaissance et d'améliorer l'orientation des victimes.

En réponse à l'appel du Préfet de Maine-et-Loire, co-signé par la Présidente de Solidarité Femmes 49, la Commune de Sèvremoine a répondu favorablement à l'initiative visant à :

- sensibiliser la population à la problématique des violences conjugales,
- accueillir le Point Itinérant d'Ecoute sur les territoires.

Ainsi, le Van Gisele et les professionnelles de Solidarité Femmes ont été présents sur le marché hebdomadaire de St Macaire en Mauges, les 17 janvier et 20 février 2025.

Dans la continuité de ces premières actions, un groupe de travail, mis en place dans le cadre de la convention, a réfléchi au déploiement d'actions tout au long de l'année 2025.

Le CCAS de Sèvremoine, avec l'appui des partenaires du territoire, dont la Maison Départementale des Solidarités (MDS) et le Centre Social Indigo (CSI), a été retenu pour le projet de **sensibilisation et prévention des violences intrafamiliales** dans le cadre de l'appel à projets « **booster vos actions !** » lancé par le bailleur social Meldomys. Une **subvention de 3 000 €** a été attribuée.

Déploiement d'actions sur le territoire :

- mise en place, en collaboration avec les équipes de la médiathèque et l'association Solidarité Femmes, d'une exposition de Fanny Vella accompagnée de temps de médiation en présence des représentants de l'association. L'exposition se tiendra du 15 octobre au 7 novembre à la médiathèque de St Macaire en Mauges, puis sera à nouveau présentée du 3 au 30 mars 2026 à la médiathèque de St Germain sur Moine.
- diffusion de supports de communication et de sensibilisation, tels que des violentomètres et des affiches, affichés dans les sanitaires des salles publiques.
- organisation, le 11 décembre 2025, d'une formation de sensibilisation de premier niveau sur la prévention des Violences Intra-Familiales, destinée aux professionnels et bénévoles en contact direct avec le public. Cette session a permis de former 30 participants.

En 2026, cette mobilisation se poursuit et s'inscrit dans une dynamique de continuité et de renforcement des actions engagées. De nouvelles initiatives sont d'ores et déjà programmées afin de consolider les dispositifs existants et d'adapter les réponses aux besoins identifiés. Cette nouvelle phase vise à maintenir l'engagement des partenaires tout en développant des actions complémentaires au service des publics accompagnés.

## 4.4 La Maison Familiale Rurale Le Vallon de la Romagne

Le jeudi 20 novembre 2025, dans le cadre de leur Module d'Adaptation Professionnelle (MAP), neuf jeunes de la Maison Familiale Rurale (MFR) Le Vallon de la Romagne étaient présents, sur la Commune déléguée de St Macaire en Mauges, pour accompagner les bénévoles de l'aide alimentaire.

Elèves en terminale Bac Pro SAPAT (Service Aux Personnes et Animation du Territoire), cette expérience leur a permis de découvrir ou redécouvrir l'importance du bénévolat et prendre conscience des difficultés financières rencontrées par certaines familles du territoire, soutenues par les actions du CCAS.



*7 des 9 jeunes entourés de leur enseignante et des bénévoles lors de la distribution alimentaire du 20 novembre 2025*

## 4.5 Action humanitaire au collège Jean Bosco de St Macaire en Mauges

Au collège Jean Bosco de Saint-Macaire-en-Mauges, cinq élèves, encadrés par leur professeur documentaliste, ont initié une action humanitaire.

Ils ont organisé une collecte de produits d'hygiène, de jeux et de livres au sein de leur établissement, destinées à tous les bénéficiaires de l'aide alimentaire de Sèvremoine.

**Le jeudi 18 décembre**, jour de distribution alimentaire ces jeunes sont venus, sur le lieu de distribution de St Macaire en Mauges, pour remettre en personne aux bénévoles les dons récoltés.



Les cinq jeunes à l'initiative de l'action



Les dons proposés aux bénéficiaires

## 4.6 Projet humanitaire des élèves de 6<sup>ème</sup> du Collège Sainte Marie de Torfou

Dans le cadre de leur accompagnement pastoral, des élèves de 6<sup>e</sup> ont souhaité s'engager dans un projet humanitaire.

Leur première initiative : organiser une collecte de produits d'hygiène au collège, destinée aux personnes sans domicile stable accueillies par les structures ARAP (Accueils Ruraux et Péri Urbains) de Sèvremoine.

Après avoir échangé sur les besoins locaux, ils ont décidé d'élargir leur action en proposant ces dons à tous les bénéficiaires de l'aide alimentaire, en plus des personnes Sans Domicile Stable (SDS).



Lundi 15 décembre, les jeunes ont remis leurs dons à Claudine Gossart

# ANNEXES

## Les articles de presse

Ouest France du mardi 15 janvier 2025

### Sèvremoine (Saint-Macaire-en-Mauges)

## Violences familiales : sensibilisation sur le marché

« Le centre communal d'action sociale (CCAS) de Sèvremoine accueille le van *Gisèle*, symbole itinérant de la lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants, les vendredis 17 janvier et 21 février, sur le marché de Saint-Macaire-en-Mauges, annonce Claudine Gossart, vice-présidente du CCAS. Ce dispositif, porté par l'association Solidarité femmes 49, offrira un espace d'écoute, d'information et de sensibilisation pour les victimes, les témoins et plus largement l'ensemble des habitants. »

En 2023, 2 600 victimes ont été accueillies dans les commissariats et brigades du Maine-et-Loire. Seulement une victime sur cinq ose déposer plainte. « Ces chiffres illustrent l'urgence d'agir pour briser le silence et accompagner les victimes », souligne l'élue. Courant 2025, d'autres actions de ce programme seront déployées pour renforcer le soutien aux victimes et prévenir les violences.



*Solidarité femmes 49, avec son van, informe et propose un premier soutien aux victimes de violences familiales.*

PHOTO : SOLIDARITÉ FEMMES 49

**Vendredis 17 janvier et 21 février**, de 10 h à 12 h 30, sur le marché à Saint-Macaire-en-Mauges (parking du Prieuré). Informations : CCAS, au 02 44 09 07 02.

Vous êtes victime ou témoin de violences sexistes et sexuelles ou violences conjugales, appelez le 39 19 (numéro national d'écoute, gratuit et anonyme, 24 heures/24 et 7 jours/7).

Le Courrier de l'Ouest du lundi 20 janvier 2025

SÈVREMOINE

## « Aller au-devant des femmes »

Le « van Gisèle », porté par Solidarité Femmes 49, est une solution itinérante pour aider les femmes victimes de violences conjugales. Il était dans les Mauges vendredi.



Didier Huchon, maire de Sèvremoine, les deux animatrices de Solidarité femmes 49, les représentants du CCAS et Claudine Gossart, vice-présidente du CCAS accueillent le « van Gisèle » sur le marché.

PHOTO: CC

**D**ans les zones rurales, les victimes de violences conjugales sont confrontées à de multiples obstacles dans leurs démarches. Face à une mobilité contrainte par le manque de transports ou au contrôle de leurs déplacements par les conjoints violents, Solidarité Femmes 49 a mis en place un van itinérant. Il parcourt le département pour aller à leur rencontre. Le CCAS de Sèvremoine a accueilli le « van Gisèle », symbole itinérant de la lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants, vendredi 17 janvier sur le marché de Saint-Macaire-en-Mauges. Claudine Gossart, vice-présidente du CCAS, expliquait : « Cette première action s'inscrit dans un programme plus large de prévention et de sensibilisation porté par le CCAS de Sèvremoine. Courant 2025, d'autres actions seront déployées pour renforcer le soutien aux victimes et prévenir les violences. Le « van Gisèle », baptisé en hommage à Gisèle Halimi, avocate et militante féministe, est un outil unique. Il permet d'aller au-devant des femmes qui ne peuvent ou n'osent pas se rendre dans les structures fixes ».

Gisèle est un van à plusieurs visages. D'abord, il fournit un espace de prévention sur les violences, et plus largement sur les notions de consente-

ment, d'égalité hommes femmes...

**Tantôt espace de prévention bien identifié, tantôt lieu d'écoute anonymisé**

« Nos dispositifs de communication s'adaptent à un large public, puisque nous sommes toutes et tous concernés par ces problématiques. Avec le van floqué et bien visible, nous allons de la place d'un village à un festival, en passant par les écoles et milieux professionnels etc », explique Lucie Bernier, chargée de prévention chez Solidarité. Ces moments de rencontre avec le grand public sont autant d'occasions de libérer la parole et de l'accueillir. Deuxième visage de Gisèle : en réponse aux sollicitations de partenaires, de collectivités ou de femmes, se déplacer au plus proche de potentielles victimes pour leur fournir un lieu d'accueil et d'écoute. Dans ce cas, pas de flochage sur le van, il redevient un véhicule comme les autres sans signe distinctif. L'association a opté pour des badges magnétiques apposés sur le van. Le logo sera retiré lors des rendez-vous pour permettre une discrétion totale. Cet accompagnement est garanti pour que les victimes, quel que soit leur lieu de résidence, puissent accéder à une aide adaptée. « Nous nous déplaçons en 48 à 72 heures

dans un environnement sécurisé défini avec la femme. Ce dispositif fonctionne 24 heures sur 24, en complément de notre ligne d'écoute », précise l'animatrice. L'objectif est d'offrir une prise en charge gratuite et anonyme aux femmes, allant de l'écoute à l'accompagnement jusqu'à la plainte. Le « van Gisèle » reviendra vendredi 21 février de 10 h à 12 h 30 sur le marché à Saint-Macaire-en-Mauges. Les professionnels de Solidarité Femmes 49 seront présents.

Contact : Solidarité Femmes 49, 02 41 87 97 22 ou [accueil@solidarite-femmes49.fr](mailto:accueil@solidarite-femmes49.fr) ou CCAS de Sèvremoine - tél. Au 02 44 09 07 02. Vous êtes victime ou témoin de violences conjugales, appelez le 3919, numéro national d'écoute gratuit et anonyme 24 heures/24 et 7 jours/7.

# 2 600

**VICTIMES**

Ont été accueillies dans les commissariats et brigades du Maine-et-Loire en 2023. Seulement 1 victime sur 5 ose déposer plainte. Pour rappel, une femme en France décède tous les trois jours sous les coups de son conjoint ou ex-conjoint.

21 janvier 2025 – Ouest France

## Sèvremoine

### Un van itinérant de prévention des violences familiales



Les élus venus à la rencontre de l'association Solidarité femmes 49.

| PHOTO : OUEST-FRANCE

Le van *Gisèle* était au marché macairois, vendredi dernier. Ce symbole itinérant de la lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants donne de la visibilité à cette cause. « **Nous avons vu beaucoup de professionnels, associations et quelques habitants venus prendre des conseils** », note Lucie Bernier, chargée de prévention pour l'association angevine Solidarité femmes 49.

La communication va vers les femmes et les enfants, les plus touchés par ces violences intrafamiliales. Les salariés font aussi de la formation et de la sensibilisation dans les collè-

ges, lycées, auprès des travailleurs sociaux et des agents communaux.

Si le van était badgé et bien identifiable pour cette opération, il peut aussi aller sur demande et en toute discrétion à la rencontre de victimes. En Pays de la Loire, le Maine-et-Loire est le seul à disposer de ce dispositif.

*Gisèle* reviendra le vendredi 21 février, de 10 h à 12 h 30, au marché macairois, parking du Prieuré.

Vous êtes victime ou témoin de violences sexistes et sexuelles ou violences conjugales, appelez le 39 19 (numéro national gratuit et anonyme 24 heures/24 et 7 jours/7).

2 juillet 2025 – Ouest France

## Le bailleur social Meldomys s'engage dans la lutte contre les violences intrafamiliales

Jeudi 26 juin, au Pôle Social, le CCAS a reçu une aide financière afin de poursuivre ses actions partenariales sur la lutte des violences intrafamiliales.



Tous les partenaires des actions menées par la CCAS étaient présents à la remise de chèque. | OUEST-FRANCE

### [Ouest-France](#)

Publié le 02/07/2025 à 17h01

Depuis la signature d'une convention avec le département de Maine-et-Loire en mai 2023, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Sèvremoine s'est résolument engagé dans la lutte contre les violences intrafamiliales avec des actions : accueils, accompagnements, sensibilisations, mobilisation des professionnels. Dernièrement, la venue du Van Gisèle sur les marchés de Sèvremoine a répondu à une attente. Cet engagement appuyé sur un réseau de partenaires reçoit un soutien financier : le CCAS de Sèvremoine est lauréat de l'appel à projets « Boostez Vos Actions ! » du bailleur social Meldomys pour son projet : « Prévention des violences intrafamiliales sur le territoire de Sèvremoine ».

### Un chèque de 3 000 € pour soutenir de nouvelles actions

Le CCAS a perçu un chèque de 3 000 € le jeudi 26 juin au Pôle Social et à signer la convention de mécénat avec Meldomys. Claudine Gossart, vice-présidente du CCAS et adjointe aux solidarités, rappelle : « **C'est un sujet que nous travaillons en faveur des habitants de façon collaborative avec la Maison des Solidarités des Mauges, le Centre Social Indigo, l'association Solidarité Femmes 49, les**

**professionnels de santé et du social du territoire** ». Cette aide va permettre de soutenir les nouvelles actions engagées sur un programme d'octobre 2025 à juin 2026 : retour du Van Gisèle à l'occasion des Jeux dits santé ; exposition itinérante dans les médiathèques ; temps d'échange et de médiation pour permettre aux habitants de s'informer et de partager en toute confiance ; spectacle débat destiné aux familles autour de jeux éducatifs ; ateliers pour les jeunes pour prévenir les violences sexistes et conjugales dès l'adolescence.

**« Les situations de violence intrafamiliales sont en augmentation »**

Le but est bien de toucher tous les publics et en particulier les plus vulnérables ou éloignés de l'information en allant auprès d'eux. Pour Zineb Aazzi, responsable de l'agence Meldomys Mauges Choletais basée à Beaupréau, revient sur l'attribution : **« Les situations de violence intrafamiliales sont en augmentation. Nous donnons aux personnes qui ont les compétences pour accompagner sur le territoire auprès de tous les habitants et de nos locataires. Ces projets répondant à nos critères d'attribution : être réaliste et pouvoir être mené dans de bonnes conditions, avec un budget équilibré et transparent ; développer des solutions nouvelles ou d'amélioration pour répondre à des problématiques sociales ou sociétales ».**

Contactez le CCAS : 02 44 09 07 02

2 juillet 2025 – Courrier de l'Ouest



Tous les partenaires lors de la remise du chèque jeudi 26 juin. | CO  
Publié le 02/07/2025 à 05h15

### **Le projet de prévention des violences intrafamiliales du CCAS a été retenu et une enveloppe de 3 000 € accordée.**

Le CCAS de Sèvremoine, avec l'appui d'un solide réseau de partenaires, est heureux d'annoncer que son projet de prévention des violences intrafamiliales a été retenu dans le cadre de l'appel à projets « Boostez vos projets ! » lancé par le bailleur social Meldomys (ex. Maine-et-Loire Habitat). Une enveloppe de 3 000 € a été attribuée afin de soutenir des actions concrètes au bénéfice des habitants du territoire. Une reconnaissance qui vient renforcer un engagement déjà fort sur ce sujet crucial, à l'échelle locale comme nationale.

#### ***Une dynamique territoriale déjà bien ancrée***

Depuis la signature d'une convention avec le Département de Maine-et-Loire en mai 2023, le centre communal d'action sociale (CCAS) de Sèvremoine s'est résolument engagé dans la lutte contre les violences intrafamiliales. Accueil, accompagnement, sensibilisations, mobilisation des professionnels : la commune agit déjà sur plusieurs fronts. En janvier et février 2025, le Van Gisèle – point itinérant d'écoute porté par Solidarité femmes 49 - est notamment intervenu sur le marché à Saint-Macaire-en-Mauges.

Fort de cet ancrage, le projet retenu par Meldomys entend amplifier et diversifier les actions menées entre octobre 2025 et juin 2026, en s'appuyant sur des outils innovants et des actions de proximité, accessibles à tous.

Les temps forts incluront notamment : le 16 octobre 2025, à l'occasion des Jeux dits santé, le lancement officiel du programme d'actions avec la présence du Van Gisèle ; une exposition itinérante, accueillie dans plusieurs lieux clés (médiathèques) ; des temps d'échange et de médiation ; un spectacle débat destiné aux familles autour des enjeux éducatifs et de la communication intrafamiliale ; des ateliers pour les jeunes pour prévenir les violences sexistes et conjugales dès l'adolescence. Les dates précises des événements seront communiquées ultérieurement.

### ***Une approche collective et inclusive***

Piloté par le CCAS de Sèvremoine, le projet repose sur une dynamique partenariale forte, avec notamment la Maison des solidarités des Mauges (MDS), le centre social Indigo (CSI), l'association Solidarité femmes 49 et de nombreux partenaires associés : réseau des médiathèques de Sèvremoine, bailleurs sociaux, professionnels de santé, éducateurs, etc.

Ce projet vise à faire tomber les silences et lever les tabous. Chacun peut être concerné de près ou de loin. Ensemble, mobilisons-nous pour une société plus juste, plus solidaire et plus sûre », précise Claudine Gossart, vice-présidente du CCAS.

10 octobre 2025 – Ouest France

## Sèvremoine. Protéger les femmes passe par la pédagogie

Le centre communal d'action sociale est engagé contre les violences intrafamiliales. Une exposition en donne avec force les ressorts, concernant celles exercées sur les compagnes.



Élus, agents et partenaires présentent plusieurs planches de l'exposition "Violences sexistes et sexuelles", de Fanny Vella, visible à la médiathèque Saint-Exupéry de Sèvremoine, du 15 octobre au 7 novembre. | OUEST-FRANCE

### [Ouest-France](#)

Publié le 10/10/2025 à 05h13

Après une première mobilisation en janvier et février 2025, avec le van *Gisèle*, point itinérant d'écoute de Solidarité femmes 49, sur le marché macairois, la commune de Sèvremoine poursuit et renforce ses actions dans la lutte contre les violences intrafamiliales. Un combat engagé dès 2023 aux côtés du Département et de partenaires.

Sa prochaine action est une exposition intitulée *Violences sexistes et sexuelles*. Elle met en lumière des mécanismes souvent invisibles et mal compris, au sein des familles, à travers 22 affiches illustrées de l'autrice Fanny Vella. Ces planches, « **percutantes et ludiques, sont adaptées au public de la médiathèque avec leur forme BD, et s'accompagnent de renseignements** », soulignent les organisateurs.

« Briser le silence »

Un support présent, par exemple, le violentomètre : au travers de phrases, il permet de voir le comportement dans le couple et sa situation. En 2023, 2 600 victimes ont été accueillies dans les commissariats de police et brigades de gendarmerie du Maine-et-Loire.

Sèvremoine a répondu à un appel à projets de Meldomys, bailleur social, pour mettre en place des actions sur cette thématique, avec une enveloppe de 3 000 €. Un groupe de travail planche donc depuis un an sur la thématique des violences intrafamiliales, avec la Maison départementale des solidarités et le centre social Indigo, pour donner plus d'impact à ses actions.

Cela permet de croiser les sujets, de trouver d'autres portes d'entrée pour aborder ce thème, de sensibiliser et informer. Des actions sont aussi engagées auprès des plus jeunes, directement dans les collèges ou les lycées. **« Il s'agit bien d'ouvrir sur des sujets tabous, de briser le silence »**, insistent les organisateurs.

D'autres supports

**« À côté de l'exposition, nous mettrons à disposition des documents : livres, documentaires, DVD et d'autres ouvrages de l'autrice. Il y a déjà des outils ou des ateliers dans les médiathèques sur cette thématique »**, signale Claire Delpech, directrice du réseau des bibliothèques.

Enfin, l'association Solidarité femmes 49 participera au prochain Jeux dit santé, jeudi 16 octobre, de 13 h 30 à 17 h, au centre macairois du Prieuré ; et à une causerie à la médiathèque, vendredi 7 novembre, à 10 h 30.

Du mercredi 15 octobre au vendredi 7 novembre, exposition des affiches à la médiathèque Saint-Exupéry, 6, rue Jean-Moulin, à Saint-Macaire-en-Mauges. Entrée libre aux heures d'ouverture.

COURRIER DE L'OUEST DU SAMEDI 20 DECEMBRE 2025

## SÈVREMOINE

## Le bénévolat, pilier de l'aide alimentaire locale



40 bénévoles (dont douze chauffeurs) ont été remerciés pour leur engagement dans l'aide alimentaire par Claudine Gossart, vice-présidente du CCAS de Sèvremoine, mardi 16 décembre.

Photo : CC

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Sèvremoine a réuni 40 bénévoles dont douze chauffeurs, mardi 16 décembre, afin de remercier ces acteurs de terrain qui, deux fois par mois, distribuent des colis alimentaires aux familles en difficulté.

Claudine Gossart, vice-présidente du CCAS de Sèvremoine, a souligné mardi « l'importance capitale de l'engagement des bénévoles, qui permet de maintenir un filet de sécurité alimentaire essentiel pour les familles les plus vulnérables. Leur action, à la fois discrète et indispensable, incarne une solidarité concrète qui fait la force du territoire. Sans eux, des centaines de foyers ne pourraient pas bénéficier d'un soutien alimentaire adapté à leurs besoins ».

Près de 40 bénévoles, dont douze chauffeurs, participent tout au long de l'année, à raison de deux fois

par mois, à la distribution alimentaire organisée par le CCAS de Sèvremoine. Les chauffeurs se rendent à la Banque alimentaire de Cholet pour récupérer les denrées avant de les répartir dans chaque commune déléguée de Sèvremoine. Sur place, les bénévoles préparent les colis en fonction de la composition des foyers. Ils les remettent ensuite aux bénéficiaires, qui rencontrent souvent des difficultés financières.

Les bénéficiaires accompagnés par le CCAS et/ou la Maison départementale des solidarités (MDS) peuvent accéder à cette aide pour une durée de quatre à six mois. Cette période est renouvelable selon l'évolution de leur situation. À titre indicatif, 75 familles ont bénéficié de l'aide alimentaire à Sèvremoine cette année.

L'aide alimentaire est rendue possible grâce aux dons recueillis lors de la collecte nationale annuelle de la

Banque alimentaire. Cette année, les 28 et 29 novembre à Sèvremoine, 1 642 kg de produits (- 11,67 % par rapport à 2024) et 3 072 € (+ 26,13 % par rapport à 2024) ont été récoltés. Le CCAS contribue également au dispositif à hauteur de 0,22 € par kilo de nourriture distribuée. Un grand merci est adressé à l'ensemble des donateurs ainsi qu'aux 64 bénévoles (40 l'an passé) mobilisés sur le territoire de Sèvremoine pour cette collecte. Trois autres structures participent à la Banque alimentaire à Sèvremoine : la Maison familiale de La Romagne, le collège Sainte-Marie de Torfou et le collège Jean Bosco de Saint-Macaire-en-Mauges.

Les personnes qui disposent de quelques heures et qui souhaitent s'investir dans une action solidaire sont invitées à rejoindre l'équipe de bénévoles.

Plus d'infos : Tél. 02 44 09 07 02 ou [ccas@sevremoine.fr](mailto:ccas@sevremoine.fr)

## OUEST FRANCE DU MARDI 23 DECEMBRE 2025



Lors des collectes de novembre, bénévoles du territoire et jeunes de Cholet ont remplis des chariots de denrées alimentaires et de produits d'hygiène. | PHOTO: OUEST-FRANCE

## Une belle mobilisation assure une aide alimentaire de proximité

**Sèvremoine.** Les bénévoles, piliers de l'aide alimentaire locale, et leur action à la fois discrète et indispensable, incarnent une solidarité concrète qui fait la force du territoire.

« La commune de Sèvremoine a tenu, mardi 16 décembre, une rencontre annuelle avec ses 40 bénévoles engagés dans l'aide alimentaire. Organisée par le centre communal d'action sociale (CCAS), elle vise à remercier les acteurs de terrain qui, deux fois par mois, distribuent des colis alimentaires aux familles en difficulté », explique l'adjointe Claudine Gossart, vice-présidente du CCAS.

« Deux représentants de l'antenne de Cholet de la Banque alimentaire étaient présents, ajoute-t-elle. Cela a permis de leur montrer la réalité de notre territoire et d'améliorer le service, car Sèvremoine dépend de Cholet qui organise les collectes et



**Les droits sont ouverts pour 4 ou 6 mois, avec des aides ponctuelles ou plus longues.**

SONIA SÉCHER, GESTIONNAIRE DE L'AIDE ALIMENTAIRE À SÈVREMOINE

centralise les denrées. »

Les quarante bénévoles, dont douze chauffeurs, participent tout au long de l'année, à raison de deux fois par mois, à la distribution organisée par le CCAS. Les véhicules vont à Cholet récupérer les denrées à répartir dans chaque commune déléguée, un parcours de plus de

100 km à chaque fois.

Les bénévoles préparent les colis en fonction de la composition familiale. Sonia Sécher, gestionnaire administrative, précise que « les droits sont ouverts pour 4 ou 6 mois avec des aides ponctuelles ou plus longues, face à des situations qui évoluent. Il y a 75 familles inscrites en 2025, comme en 2024 ».

**Trois lieux de collecte**

Des collectes ont eu lieu fin novembre qui ont aussi fait connaître les actions. À Sèvremoine, en trois points, 64 bénévoles étaient mobilisés, dont des lycéens de Jeanne-Delanoue et des Compagnons du devoir de Cholet. 1642 kg de produits

et 3 072 € ont été récoltés.

Enfin, deux partenaires, les collèges Sainte-Marie (Torfoeu) et Jean-Bosco (Saint-Macaire), organisent des collectes dans leurs murs et sensibilisent leurs élèves à la précarité. Et la Maison familiale rurale de La Romagne participe à une distribution. « Il faut ouvrir les yeux des jeunes », insiste Christine Hamard, élue déléguée aux solidarités.

Les personnes qui disposent de quelques heures et souhaitent s'investir dans une action en lien avec les solidarités, peuvent toujours rejoindre l'équipe de bénévoles.

Contact : 02 44 09 07 02 ; courriel à : CCAS@sevremoine.fr